

Berne, le 17 septembre 2019

Aux centres collecteurs

Cotisations FSPC et gestion des quantités récoltées : état de situation

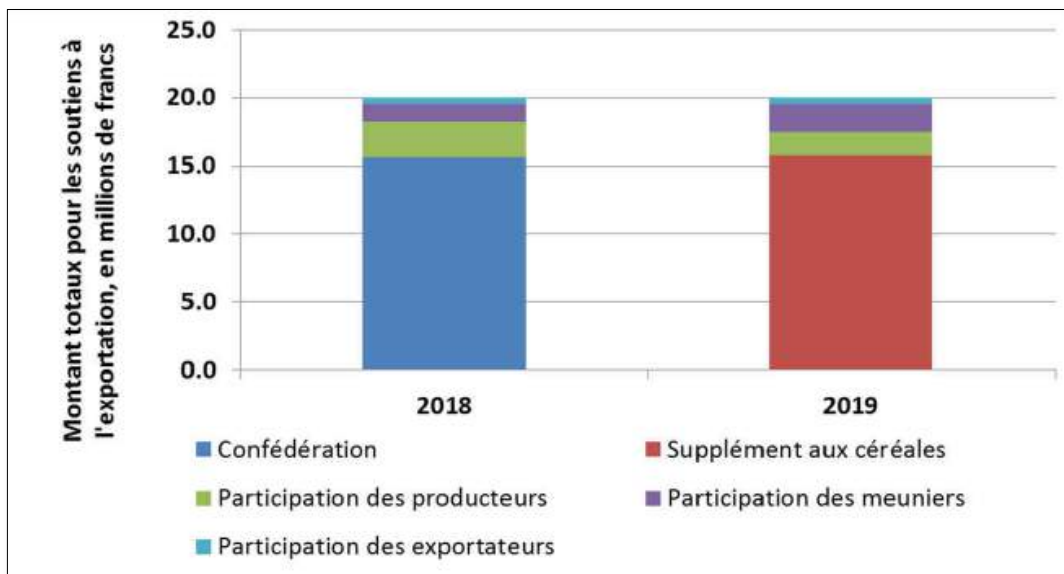
Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous souhaitons vous apporter quelques informations au sujet de la gestion des quantités (soutiens à l'exportation et déclassements), en lien avec l'encaissement des cotisations FSPC et Suisse Garantie.

Soutiens à l'exportation : rappel des principes de base

Dès le 1^{er} janvier 2019, la Confédération n'intervient plus directement pour soutenir les exportations de produits à base de céréales suisses. Dès cette date, la Confédération se limite à verser aux producteurs de céréales un nouveau paiement direct à la surface (environ Fr. 120.-/ha) de céréales panifiables et fourragères (sans le maïs grain).

Au total, les producteurs recevront ainsi 15.8 millions de francs. Afin de continuer à financer les mesures d'allègement de marché en cas d'excédent (déclassement) et soutenir les exportations, un fonds est constitué par la FSPC par une augmentation des cotisations. Ainsi, la FSPC financera une partie des soutiens à l'exportation, les meuniers et les exportateurs participant également financièrement à compenser la différence du prix de la farine entre l'UE et la Suisse. Il s'agit donc d'une solution de filière où tous les acteurs participent.



Soutiens à l'exportation : premier bilan

Nous constatons avec satisfaction que le système mis en place fonctionne. En effet, un premier bilan après 6 mois de fonctionnement a montré que les quantités de farine dans les produits transformés exportés avaient pu être maintenues.

Le système de contrôle dans les entreprises exportatrices permet de garantir que les quantités sont effectivement exportées et que les soutiens versés par la filière servent effectivement à soutenir les exportations.

Ainsi, les parts de marché de la farine suisse peuvent être maintenues, ce qui a un impact positif sur les moulins et sur les producteurs.

Nous constatons également avec satisfaction que les producteurs ont cotisé à près de 97 % au fonds d'allègement de marché sur les quantités récoltées en 2018.

Nous tenons à remercier sincèrement les centres collecteurs pour leur soutien dans l'encaissement de ces cotisations ainsi que pour le travail d'information fourni.

Le deuxième semestre 2019 se poursuivra sans changement majeur au niveau des soutiens à l'exportation. Un bilan sera tiré à la fin de l'année 2019.

Les producteurs recevront en novembre ou décembre le décompte final des paiements directs 2019, sur lequel figureront le détail et le montant exact par hectare du supplément aux céréales reçus cette année.

Les cotisations prélevées sur la récolte 2019 (environ 19 millions de francs) serviront à financer les mesures de gestion de l'offre, soit une mesure de déclassement de la récolte 2019 ainsi que les soutiens à l'exportation.

Ces cotisations sur la récolte 2019 correspondent au budget initialement prévu et resteront inchangée pour la récolte 2020.

Bilan des quantités sur le marché

Suite aux récoltes 2017, 2018 et 2019 très bonnes tant par la quantité que la qualité des céréales panifiables, il existe des quantités en stock auprès des commerçants et des centres collecteurs.

Grâce aux déclassements effectués par la FSPC, les stocks restants sont considérés comme nécessaires par les partenaires du marché, car ils permettront de faire face à une éventuelle récolte plus faible en qualité ou en quantité. Ces quantités occasionnent néanmoins des coûts de stockage qui se répercuteront sur les prix finaux payés aux producteurs.

Nous partons cependant du principe que la pression sur les prix sera limitée et que les décomptes finaux de la récolte 2019 seront proches des prix 2018.

Nous vous faisons parvenir, en annexe, un document reprenant les informations ci-dessus et destiné aux producteurs. Nous vous remercions par avance de bien vouloir l'adresser aux producteurs lors d'un prochain envoi, afin que tous soient informés au mieux de la situation et des enjeux sur le marché des céréales panifiables.

Nous restons naturellement à disposition en cas de question ou de remarque. N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements, mais également pour faire un exposé dans le cadre d'une assemblée ou d'un autre événement.

En vous remerciant par avance pour votre soutien, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fédération suisse des producteurs de céréales



Fritz Glaser
Président



Pierre-Yves Perrin
Directeur